

ACTIVITE ELECTRICITE-RESEAUX

8.1 Réseaux électriques : Personnel et matériel minimum requis

Qualification		Classes		
		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Electricité- Réseaux	Personnel minimum requis	Un Cadre Administratif	Un Cadre Administratif	Deux Cadres Administratifs
		Un Technicien Supérieur Topographie	Un Technicien Supérieur Génie Civil	Deux Techniciens Supérieurs Génie Civil
		Un Technicien Supérieur Réseau Electrique	Deux Techniciens Supérieurs Topographie	Deux Techniciens Supérieurs Topographie
			Deux Techniciens Supérieurs Réseau Electrique	Trois Techniciens Supérieurs Réseau Electrique
				Un Ingénieur Electricité
	Matériel minimum requis	Une Bétonnière 300 Litres	Trois Bétonnières 300 Litres	Trois Bétonnières 300 Litres
		Une Voiture pick-up 4X4	Trois Voitures pick-up 4X4	Deux Camion plateau équipés de Grue, Charge Grue minimum 8 Tonnes
		Un Camion Grue 10 t	Deux Groupes électrogènes, Capacité minimum 5 kVa, avec un marteau piqueur	Trois Voitures pick-up 4X4
		Un Vibrateur avec aiguille	Deux Camions Grue 10 t	Trois Groupes électrogènes, Capacité minimum 5 kVA, avec un marteau piqueur
			Camion Grue 25 t	Trois Camions Grue 10 t
			Un Vibrateur avec aiguilles	Deux camions Grue 25 t
				Un Camion Benne Grue
				Deux Vibrateurs avec aiguille

1.14 Réseaux électriques : Calcul de l'indice global – Classes et seuils maximum de soumission

Indice global somme 1 + 2 +3 =	Conditions de recevabilité de dossier : L'entreprise devra avoir le Personnel et le Matériel requis pour la tranche considérée		Classes	Intervalles de Soumission (MRU)
	Personnel	Matériel		Milliers
16 à 49	<i>Personnel Tranche 1 (4 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 1 (4,75 pts)</i>	Relec1	Seuils PM < X ≤ 20 000
50 à 82	<i>Personnel Tranche 2 (8 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 2 (12,25 pts)</i>	Relec2	20 000 < X ≤ 70 000
Sup à 82	<i>Personnel Tranche 3 (15 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 3 (20 pts)</i>	Relec3	Sup 70 000

1.15 Réseaux électriques : Qualifications

a. Étude d'exécution et élaboration des plans :

- i. Analyse des besoins en alimentation électrique
- ii. Conception détaillée du réseau (câblage, emplacements des équipements)
- iii. Élaboration des plans techniques et de génie civil

b. Travaux d'exécution :

- i. Piquetage : Marquage des emplacements des poteaux, câbles, etc.
- ii. Implantation des poteaux : Installation des supports pour les câbles
- iii. Déroulage et la mise en flèche des conducteurs : Installation des câbles conducteurs
- iv. Installation des mises à la terre : Connexion des éléments du réseau à la terre pour la sécurité
- v. Installation des lampadaires : Mise en place de l'éclairage public le long du réseau
- vi. Installation des coffrets d'éclairage publique : Installation des boîtiers de contrôle des lampadaires
- vii. Mise en place des plaques d'identification : Étiquetage des équipements pour l'identification
- viii. Essais de mise en service : Vérification de la fonctionnalité du réseau
- ix. Élaboration des plans AS-BUILT : Mise à jour des plans pour refléter la réalité terrain

c. Travaux de génie civil :

- i. Préparation du site : Préparation de l'emplacement pour les équipements
- ii. Construction de tranchées : Excavation pour le câblage souterrain
- iii. Pose de conduits : Installation de conduits pour le câblage souterrain
- iv. Construction de chambres de tirage : Création d'espaces pour les jonctions de câbles
- v. Installation de poteaux et supports : Fondations et installation des poteaux électriques

d. Raccordement au réseau électrique existant :

- i. Connexion aux transformateurs de distribution
- ii. Intégration aux sous-stations électriques
- iii. Connexion aux lignes de transmission principales

e. Tests et vérifications :

- i. Tests de continuité et d'isolement des câbles
- ii. Vérification de la qualité du courant électrique
- iii. Tests de protection et de coordination

f. Mise en service et maintenance :

- i. Configuration des équipements de contrôle et de surveillance
- ii. Surveillance continue du réseau pour détecter les pannes ou les problèmes
- iii. Maintenance préventive et corrective des équipements

g. Gestion de la sécurité :

- i. Mise en place de dispositifs de sécurité pour les travailleurs et le public
- ii. Respect des normes de sécurité électrique

h. Documentation et rapports :

- i. Documentation des plans, schémas et spécifications techniques
- ii. Rapports sur les travaux réalisés, les essais effectués et les performances du réseau

i. Évolution et amélioration :

- i. Extension du réseau pour répondre aux besoins croissants
- ii. Intégration de technologies d'énergie renouvelable
- iii. Mise à jour des équipements pour améliorer l'efficacité et la fiabilité